

# Vertus, limites et perspectives de la comptabilité nationale : une introduction

André Vanoli

À la veille de la seconde guerre mondiale, il n'existe pas encore, dans l'ensemble peu développé alors des informations statistiques, de comptabilité nationale proprement dite.

Par contraste, aujourd'hui, la diffusion des résultats des comptes trimestriels, par exemple, est attendue impatiemment. En particulier, ceux-ci comportent l'estimation de l'évolution la plus récente de la production économique telle qu'elle est mesurée par le produit intérieur brut. La variation en volume du PIB remplit, à rythme trimestriel, la fonction d'un indice général de la production (industrie, agriculture, services marchands et non marchands monétaires) dans le champ de l'activité économique tel que la comptabilité nationale le définit.

Mais outre la couverture exhaustive de la production visée dans ce champ, qui est analysée et mesurée par branche d'activité, les comptes nationaux complets comportent également la représentation des échanges et des utilisations (consommation et investissement) des diverses catégories de biens et services qui résultent des activités productives. Et aussi celle des revenus issus notamment de la production et leur distribution, ainsi que leur redistribution entre les grands groupes d'agents économiques (dits secteurs institutionnels). Et encore celle des opérations financières effectuées par ceux-ci pour gérer leur épargne et financer le développement de leurs activités. Et enfin, mais pas à rythme trimestriel, celle des divers types d'actifs et de passifs qui constituent les patrimoines économiques de ces agents.

Sans surprise, le contenu effectif des comptes nationaux est plus riche à mesure que l'on passe de comptes couvrant une courte période récente (typiquement le trimestre) à des comptes de période plus longue (typiquement l'année) pour lesquels on dispose d'une information plus complète. En revanche, dans les séries longues rétrospectives, le contenu se réduit à nouveau tant pour des raisons de disponibilités de l'information que de transformations de grande ampleur des économies qui limitent le champ des grandeurs qui restent significatives.

Le champ ainsi couvert par les comptes nationaux va bien plus loin que ce qui sert à l'analyse de l'évolution de court terme de l'activité économique (il ne s'agit pas seulement de suivre « le mouvement des affaires », comme on disait à une certaine époque). Il vise tout autant, ou encore plus, à suivre des évolutions structurelles de courte et moyenne période sur lesquelles portent des politiques économiques et sociales de longue portée. Ainsi en est-il, et pas seulement dans l'Union européenne, de grands ratios relatifs aux finances publiques, tels que le taux de prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) ou celui des dépenses publiques, le taux de déficit public ou celui de la dette publique.

Il est entré dans les usages de rapporter de telles grandeurs au montant de l'agrégat de la production (le PIB), mais il eut été équivalent, et dans certains cas plus pertinent, de les rapporter à l'agrégat du revenu national.

Dans les utilisations de ce type, le PIB ou le revenu national joue le rôle d'une sorte de grand numéraire, significatif de la puissance d'une économie, de sa capacité à l'exercer et, dit un peu sèchement, de payer.

Il est intéressant de dresser à ce propos un parallèle avec les deux motivations essentielles des premiers travaux d'estimation du revenu national par les inventeurs de la notion au 17<sup>e</sup> siècle (Petty et King en Angleterre d'abord, puis Boisguillebert et Vauban en France) : comparer la force économique de l'Angleterre, de la France et de la Hollande, évaluer le rendement potentiel de projets de réforme fiscale. Ou encore de rappeler le titre, bien plus tard, du livre passionnant de François Fourquet sur la France : « Les comptes de la puissance, Histoire de la comptabilité nationale et du Plan » (1980).

Ce qui existe aujourd'hui a donc, de ce point de vue, des antécédents lointains qui ont été suivis de plus de deux siècles et demi d'estimations intermittentes du revenu national d'un certain nombre, lentement croissant, de pays et, après King isolé sur ce point, de nombreuses évaluations ponctuelles de la fortune nationale au 19<sup>e</sup> siècle et un peu au-delà, mais complètement déconnectées des travaux sur le revenu national<sup>1</sup>.

Cependant, plus immédiatement, les années trente à quarante du 20<sup>e</sup> siècle représentent une période très féconde d'accumulation de travaux d'estimation du

---

<sup>1</sup> L'ouvrage d'ensemble sur l'histoire de la comptabilité nationale jusqu'à la fin du siècle dernier est : André Vanoli, « Une histoire de la comptabilité nationale », la Découverte, 2002, 655 pages. Il y sera fait référence comme « HCN ». Sur la longue histoire séculaire des estimations du revenu national, l'ouvrage de base, sans équivalent, est celui de Paul Studenski, « The Income of Nations », New-York University Press, 1958, 554 pages grand format.

revenu national (de Simon Kuznets en particulier au début des années trente à la demande du Sénat des États-Unis, mais aussi par exemple ceux menés aux Pays-Bas ou en Suède), de premières extensions de ceux-ci à des agrégats de la dépense finale – consommation et formation de capital – (appelée « *product* » et non « *expenditure* » dans les travaux américains<sup>2</sup>), ou encore un début de réflexion sur le recours éventuel à une approche comptable, sans oublier les recherches d'isolées comme Colin Clark en Angleterre. Dans le même temps, la construction théorique macroéconomique présentée par Keynes va fournir une base conceptuelle à la mesure d'ensemble des notions de revenu, de dépense et d'épargne et à leurs interrelations.

Caractéristique de l'importance fortement croissante accordée à ces notions depuis la grande crise de 1929, on commence vers la fin de la décennie à se préoccuper de la normalisation internationale des statistiques du revenu national. Celles-ci sont un des trois domaines, avec les statistiques bancaires et celles de la balance des paiements, pour lesquels le comité des experts statisticiens de la Société des Nations lance un tel processus en avril 1939 (évidemment étouffé dans l'œuf du fait de l'éclatement des hostilités).

C'est cependant la période de la seconde guerre mondiale qui va finalement accélérer l'accouchement de la comptabilité nationale en tant que telle et son utilisation spectaculaire dans les politiques économiques et financières au service, vu les circonstances, des politiques tout court.

États-Unis et Royaume-Uni vont jouer un rôle décisif.

Les premiers vont développer leur investissement de la décennie précédente, articuler explicitement les principales grandeurs entre elles (esquisse des futurs NIPAs : *National Income and Product Accounts*) et réaliser des études macroéconomiques au service de la politique de guerre (par exemple l'étude de faisabilité du « *Victory Program* » pour 1942 et 1943 menée par Kuznets ou les analyses de l'écart inflationniste).

Le Royaume-Uni, quant à lui, qui avait pris un sérieux retard dans l'entre-deux guerres, va mettre les bouchées doubles à partir d'une impulsion donnée par Keynes (« *How to Pay for the War ?* », préparé à la fin de 1939 et publié en 1940). Les travaux techniques menés principalement par James Meade et Richard Stone vont servir de base au

---

<sup>2</sup> On notera que la première utilisation du terme « produit national brut », appliqué à la somme des deux produits finals ainsi entendus, apparaît dans un article publié par Clark Warburton en 1934.

fameux Livre blanc du 7 avril 1941, à l'appui de la publication du budget, « *An Analysis of the Sources of War Finance and Estimate of the National Income and Expenditure in 1938 and 1940* », puis faire l'objet d'une présentation technique élaborée quelques mois plus tard dans *The Economic Journal* de juin-septembre 1941 (« *The Construction of Tables of National Income, Expenditure, Savings and Investment* »).

Les années 1940 à 1943 sont de plusieurs points de vue remarquables.

La comptabilité nationale va prendre forme de manière étroitement liée à des utilisations d'analyse et de préparation de politiques globales dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles sont alors bien éloignées de préoccupations académiques. Le besoin de mesures macroéconomiques s'est imposé du fait de l'ampleur des forces engagées dans une guerre mondiale dont on sait d'emblée, à la différence de la première, qu'elle ne sera pas courte, qu'elle sera totale et que ses enjeux sont d'encore plus grande portée.

Les travaux des années trente avaient été largement consécutifs au choc de la Grande crise et à l'ébranlement économique et social qu'elle avait provoqué. Pour beaucoup elle mettait en jeu le système économique dominant, mais pas la survie des nations démocratiques elles-mêmes. Les estimations du revenu national développées alors se situaient donc largement dans le prolongement méthodologique des travaux antérieurs. Ainsi l'agrégat calculé était-il le revenu national entendu comme « net au coût des facteurs ». En quelques années, ces deux caractéristiques vont se trouver mises en question et les agrégats de production et de dépense vont être mis sur le même plan que l'agrégat de revenu lui-même, avant un peu plus tard de le supplanter pour une longue période dans les comptes nationaux naissants.

C'est aux États-Unis qu'est portée le plus nettement dans les premiers mois de 1942 la critique de la notion de coût des facteurs, du point de vue des mesures macroéconomiques, sous la houlette de Milton Gilbert, nouveau chef de la Division du revenu national du Département du commerce.

L'argument essentiel est que les grandeurs au coût des facteurs, à la différence des prix de marché, ne correspondent à aucune notion de dépense perçue par les agents économiques ou utilisée dans les pratiques budgétaires et les enquêtes statistiques. L'importance croissante accordée dans les années trente à l'estimation des agrégats de dépense (product aux États-Unis) - consommation et formation de capital - conduit à la

même conclusion. De manière analogue l'approche de la dépense va dans le sens d'une préférence pour la mesure d'agrégats bruts plutôt que nets (d'amortissements ou de consommation de capital fixe).

Ici il faut marquer un temps d'arrêt, à une bifurcation qui va avoir une grande importance pour la suite de l'histoire.

Des divergences, amorce d'un divorce, sont apparues et vont s'élargir entre le Département du commerce et Kuznets.

Si celui-ci avait recouru lui-même à un concept brut à partir de ses estimations de la dépense / product, il n'admettait pas le remplacement du concept de coût des facteurs par celui de prix du marché. L'inclusion des taxes indirectes, telle qu'elle serait pratiquée, conduisait au traitement, selon lui inadéquat, de toute la production des administrations comme finale<sup>3</sup>.

Mais surtout Kuznets, par sa mesure du revenu national, souhaitait approcher la mesure du bien-être de la société, alors que ni les comptes nationaux américains, ni davantage Meade et Stone, ni plus généralement ceux qui vont participer, de manière autonome ou dans le cadre de la normalisation internationale sous l'impulsion notamment de Stone, au grand essor de la comptabilité nationale de la deuxième moitié du siècle ne suivront cette voie.

Si bien qu'on peut dire que Kuznets en dépit de ses travaux essentiels des années trente et quarante et de ses recherches ultérieures sera absent de ce grand développement.

Je force ici le trait car, a contrario, de nos jours dans les débats des décennies récentes autour de la comptabilité nationale, plus précisément autour de la notion de PIB, on va noter dans la plupart des textes d'universitaires une référence principale, sinon exclusive, à Kuznets comme origine de la comptabilité nationale et du PIB. Ce n'est équitable ni à l'égard de ceux qui, aux États-Unis, vont élaborer les NIPAs, ni vis-à-vis de Stone qui va jouer un rôle crucial dans la conception du modèle conceptuel de la

---

<sup>3</sup> Les tensions autour des activités des administrations ont été très fortes dans l'histoire de la comptabilité nationale. On trouve une présentation synthétique de la question dans le chapitre 6 de HCN (p. 305-344). En particulier, l'encadré 44, p.321-323, expose la solution conceptuelle rigoureuse finalement formulée lors de la préparation du SCN 1993, même si ce dernier, faute d'être allé jusqu'au bout du problème, a laissé subsister une forte ambiguïté. Traiter toute la production des administrations comme finale n'était pas correct, une partie doit en être comptabilisée autrement. Sur ce point Kuznets avait raison, mais cela n'invalide pas la critique de Gilbert à l'égard des valeurs au coût des facteurs vis-à-vis des valeurs aux prix de marché.

comptabilité nationale et de son développement normalisé. En outre, comme évoqué ci-dessus, c'est un contresens, facilité sans doute par le fait que Stone semble être largement ignoré de l'autre côté de l'Atlantique et que les comptes nationaux américains ne s'inscriront pas complètement, avant longtemps, dans le processus de normalisation internationale.

Pour éviter une erreur d'interprétation des positions de Kuznets dans une autre direction, il faut souligner le fait que celui-ci n'est pas, contrairement à ce qui a pu être pensé, opposé au suivi de l'approche comptable par les comptes économiques. Celle-ci présente selon lui la grande utilité d'appeler à une couverture complète des opérations (« transactions ») des différents groupes d'agents économiques, pour des totaux bruts, avec les interrelations entre les diverses branches d'activité (« industries ») et institutions économiques. En revanche il pense que le système des comptes économiques, celui des nouvelles séries publiées en juillet 1947 dans le « *Survey of Current Business* », ne résout aucun problème lié à une définition correcte du revenu national (qui selon lui on le sait devrait viser à mesurer le bien-être). Sa critique aiguë des NIPAs est faite du point de vue d'un expert de l'estimation et de l'analyse du revenu national ainsi entendu<sup>4</sup>.

Ainsi s'esquisse, là encore en forçant le trait, une opposition, que l'on va retrouver plus tard, entre une approche qui privilégie le rôle que l'on peut qualifier d'« instrumental » de la comptabilité nationale en tant que système d'information de synthèse, permettant de dégager des agrégats pragmatiquement représentatifs à partir du phénomène de la production, tout en restant théoriquement approximatifs, et une approche que l'on pourrait appeler « substantialiste » de celle-ci qui met l'accent sur son insertion dès le départ dans un cadre théorique rigoureux à l'aune duquel l'interprétation des résultats est jaugée.

De nombreux facteurs interviendront dans les préférences relatives manifestées pour ces approches, parmi lesquels la nature et les poids respectifs des principales préoccupations des sociétés, l'état de développement des systèmes d'informations et l'évolution de l'analyse économique théorique. In fine le débat, non tranché encore aujourd'hui, tendra à se focaliser sur la question de savoir si ces deux approches peuvent être rendues totalement compatibles dans un système pleinement intégré tel

---

<sup>4</sup> La discussion entre Kuznets et l'équipe de Milton Gilbert est dans « *The Review of Economics and Statistics* » d'août 1948.

que la comptabilité nationale de la seconde partie du 20<sup>e</sup> siècle va ambitionner de le construire. Mais, n'anticipons pas trop vite à ce stade.

Stone va, entre les publications de 1941 et la fin de la guerre, faire mûrir l'approche instrumentale. Ses réflexions vont se traduire par la présentation, en décembre 1945 lors de la reprise des réflexions du sous-comité d'experts créé sans suite en 1939 par la Société des Nations, d'une proposition de système comptable articulé très élaboré, fort en avance sur son temps (seuls en sont absents des comptes de bilan).

Ce cadre comptable est résumé à la page 45 de HCN<sup>5</sup>.

Dans la présentation du système comptable proposé (voir l'annexe de ce chapitre), des secteurs résultent de l'agrégation, d'après leur fonction, d'entités comptables qui sont les unités effectuant des opérations (*transactions* en anglais). Chaque entité comptable peut avoir à tenir plus d'un compte. Les opérations sont classées suivant la nature de la contrepartie aux mouvements de monnaie. Cinq secteurs principaux sont distingués : les entreprises productives, les intermédiaires financiers, les organismes d'assurances et de sécurité sociale, les consommateurs finals (y compris les administrations publiques) et le reste du monde. Les quatre premiers sont subdivisés : entreprises industrielles et commerciales (*business enterprises*) et propriétaires de logements ; système bancaire et autres intermédiaires financiers ; compagnies d'assurance, fonds de pension privés et fonds de sécurité sociale ; personnes et fournisseurs collectifs publics. La liste des cinq sous-comptes est unique, mais sa longueur varie selon les sous-secteurs et deux d'entre eux sont parfois combinés. On trouve notamment un compte d'exploitation (*operating account*), un compte d'affectation (*appropriation account*), un compte de dépenses et recettes courantes pour les personnes (*revenue account*), un compte de capital (*capital account*), un compte de financement (*reserve account*).

S'il inclut, au compte de réserves, une présentation des opérations de financement effectuées par les secteurs, ce cadre de Stone ne comprend pas par contre les relations inter-industrielles (entre les branches de production), ni les transactions sur les biens et services par type de produits.

Mais l'analyse entrées-sorties a fait par ailleurs l'objet pendant les années trente d'une recherche approfondie de Wassili Leontief qui a abouti à la publication d'un article en

---

<sup>5</sup> Le texte de Stone de près de cent pages denses « Définition et mesure du revenu national et totaux connexes » a été publié par les Nations-Unies en 1947 en annexe au rapport du sous-comité. Une présentation synthétique se trouve dans HCN, pp.44 à 47, et le cadre comptable est repris intégralement pp.55 à 66.

1936 et d'un livre en 1941. Ce dernier, dont la sortie coïncide avec l'entrée en guerre des États-Unis, attire l'attention sur l'analyse entrées-sorties qui est alors envisagée, non pour l'étude de l'économie de guerre, mais pour celle des effets économiques de la démobilisation, essentiellement au départ sur l'emploi.

Une équipe va au *Bureau of Labor Statistics* (BLS) élaborer d'ici la fin de la guerre, sous la direction de Leontief, un tableau entrées-sorties (TES) de l'économie américaine pour l'année 1939.

Au sortir de la guerre, les besoins de la reconstruction, puis du progrès des niveaux de vie après une longue période de sacrifices vont entraîner, en particulier en Europe, la mise au premier plan d'objectifs de croissance de la production, sur la base notamment du rattrapage au moins partiel des niveaux de productivité américains.

En parallèle, pour éviter ou limiter les dégâts des déséquilibres de court terme, la maîtrise de l'inflation est alors le second objectif crucial de la période qui s'ouvre.

Les circonstances ont imposé une extension considérable du rôle économique des États, bien au-delà de ce que la lutte contre les conséquences sociales de la Crise de 1929 avait provoqué.

Des politiques macroéconomiques s'imposent, dans le cadre d'économies fortement régulées ou dirigées « à l'ouest ». Elles supposent la représentation de l'économie d'un pays dans son ensemble et l'élaboration d'outils adéquats de préparation des décisions à ce niveau. En simplifiant on peut dire que les travaux d'analyse se plaçant dans une orientation de type keynésien vont viser le développement de tels outils et que les esquisses de comptabilité nationale évoquées ici plus haut vont contribuer à favoriser les efforts entrepris ici ou là pour estimer les grandeurs et les flux représentatifs d'une économie dans son ensemble.

Mais les statistiques économiques nécessaires sont très lacunaires, même si les contrôles nombreux existant dans les économies administrées, par exemple sur les échanges internationaux de biens et de capitaux ou les encadrements de productions et de prix issus de la période de guerre et le rationnement, favorisent leur rassemblement.

C'est une des raisons pour lesquelles, en Europe, ce sont souvent les mêmes services d'études des administrations qui vont procéder à la fois à l'établissement des premiers comptes nationaux réguliers (partiels) et à la mise au point des outils d'aide à la préparation des décisions.

L'expérience française est sur ce point emblématique. De 1950 au début des années soixante, après un bref épisode au Commissariat du Plan et avant de passer à l'Insee, les comptes nationaux français sont élaborés, dans un effort créatif de grande ampleur, par le service nouvellement créé des études économiques et financières du Ministère des finances, sous la direction de Claude Gruson.

L'appareil d'information n'est pas à la hauteur des ambitions des politiques macroéconomiques ou macro-sectorielles de stabilisation et de croissance, ni des études préparatoires à celles-ci.

Avec de grandes différences entre les pays, ces ambitions vont progressivement couvrir un champ très vaste, de la préparation économique des dépenses et recettes budgétaires du futur proche (avec des projections économiques à court terme et/ou explicitement des « budgets économiques », en France notamment) à la préparation éventuelle de programmes ou plans de développement explicites (projections à moyen terme et expériences de planification indicative à la française, à la hollandaise ou à la norvégienne, plans de développement des anciennes colonies après les indépendances, en Asie ou en Afrique).

Même les pays qui tendent à revenir vite à des économies peu ou pas administrées (États-Unis ou Royaume-Uni notamment) vont chercher à étendre, de manière analogue, leur système d'information économique. Les différences porteront donc plutôt sur leurs utilisations éventuelles à des fins de politique économique que sur la nature même ou l'extension des informations statistiques qui seront développées.

Au total, une formidable impulsion va être donnée à la demande et aux systèmes d'informations et de statistiques économiques.

L'objectif assigné à la comptabilité nationale naissante va être de fournir une représentation chiffrée cohérente de l'activité économique d'un pays considérée dans son ensemble, au sens courant du terme économie, mais en distinguant ses principaux

acteurs, analogue à celle que la comptabilité d'entreprise vise pour les agents économiques pris individuellement.

Très vite, le souci de comparabilité internationale des comptes nationaux va être présent, mais très long le chemin qu'il faudra parcourir pour le satisfaire, et pas toujours avec un total succès.

Pendant une quinzaine d'années après la fin de la guerre, les expériences nationales vont être marquées par une grande diversité, avec parfois au mieux le souci de fournir quelques agrégats définis de manière à peu près cohérente, fusse à titre complémentaire.

Les premiers pas de l'élaboration d'un système international normalisé ne se sont pas situés en effet dans le prolongement du projet sophistiqué présenté par Stone en 1945, du fait notamment des insuffisances en général criantes de l'information existante et de la faible extension de l'expertise nationale acquise ici ou là. Et cela bien que Stone lui-même ait dirigé les premières discussions internationales à la fin des années quarante / début des années cinquante.

Dans le premier système normalisé de l'Organisation européenne de coopération économique, OECE (1952, après une première esquisse publiée en 1950), la structure comptable de base passe au second plan, la conception des secteurs est fonctionnelle (tendant à regrouper des parties de secteurs institutionnelles engagées soit dans la production, soit dans la consommation finale), prééminence est donnée aux agrégats et aux articulations entre eux et leurs très grandes composantes, l'idée de concevoir la construction des comptes de la nation comme partant des phénomènes élémentaires et résultant, au moins en principe, de l'agrégation de comptabilités économiques élémentaires, réelles ou potentielles, est complètement estompée. D'autre part, ni l'analyse des relations inter-industrielles, ni celle des opérations de financement ne sont esquissées. Ce guide ne correspond pas aux besoins des pays qui ont déjà des embryons de comptes et/ou vont en créer dans la décennie qui suit<sup>6</sup>.

Dans un tel contexte, les pays de l'ouest européen vont suivre des démarches largement autonomes pour développer leurs comptes économiques ou même aller,

---

<sup>6</sup> Pour une présentation et une critique plus complète du premier système normalisé, on peut se reporter à HCN, pp. 72 à 84.

c'est le cas de la France, jusqu'à préférer élaborer leur propre système de manière complètement indépendante du système normalisé.

Ce « cavalier seul » de l'équipe du SEEF se traduit en particulier par l'élaboration au début des années cinquante d'un concept de production original, correspondant à la seule production marchande, avec comme agrégat la « production intérieure brute »<sup>7</sup>. On a épilogué à l'époque sur la question de savoir si cette décision reflétait l'influence, alors forte, des idées marxistes (en particulier de la notion de travail productif) que partageait une partie de l'équipe du SEEF. Mais l'inclusion des services marchands dans le champ de cette production intérieure brute n'allait pas dans ce sens. En fait, il s'agissait d'un choix essentiellement opérationnel lié aux préoccupations d'éclairage économique général de la préparation des décisions budgétaires (d'où la terminologie de « budgets économiques » pour les projections concernant le futur proche et celle utilisée pour la commission créée en 1952 « Commission des comptes et des budgets économiques de la Nation ») qui étaient dominantes dans les premières années du SEEF<sup>8</sup>. Ce qui importait, dans cette optique, c'était l'analyse des perspectives de l'économie (marchande) et des prélèvements envisageables sur celle-ci pour des buts divers. Les services rendus gratuitement par les administrations publiques apparaissaient ainsi à court terme essentiellement sous l'angle des prélèvements sur les ressources marchandes, tandis que l'analyse de leur utilité relevait d'un horizon moins immédiat.

Le caractère opérationnel du concept apparaît clairement a contrario dans le fait que des services d'activités marchandes avérées, ceux des assurances et des banques, n'avaient pas été inclus dans le champ de la production marchande du fait que leurs paiements n'étaient pas directement observables en pratique.

La préoccupation principale à l'époque en France comme dans les pays déjà avancés dans ce nouveau domaine des comptes nationaux n'est pas la mesure de quelques grands agrégats et de leurs interrelations (ce que vise le système normalisé de 1952), mais une représentation comptable approfondie et intelligible des agents économiques

---

<sup>7</sup> On peut noter au passage que le choix de ce terme « production », de préférence à celui de « produit », s'il avait été retenu dans la normalisation internationale, aurait pu permettre d'éviter une partie des confusions qui se sont produites plus tard à propos de l'interprétation de l'expression « produit intérieur brut ». Appeler le PIB « la production intérieure brute (la PIB) » aurait suggéré d'emblée de quoi il s'agissait.

<sup>8</sup> L'élargissement des perspectives avec l'expérience de la planification indicative va rapidement montrer les limites de ce choix initial.

et de leurs actions et interactions dans un système cohérent. Pour faire image, on dira souvent alors que les agrégats sont donnés « par surcroît ».

On va alors viser progressivement, dans les deux décennies qui suivent, la réalisation d'un système intégré couvrant à la fois la comptabilité nationale macroéconomique, les tableaux entrées-sorties et les tableaux de financement qui s'esquissent ici ou là.

Réflexions et expériences en ce sens vont interagir avec les pressions des demandeurs d'informations. En effet, les besoins nationaux propres et les besoins internationaux émergents qui résultent de la naissance et de l'extension des institutions internationales et mondiales vont se conjuguer pour développer, dans un monde polymorphe, les besoins de « données ». Le Plan Marshall par exemple a exercé une forte influence en ce sens en Europe.

Le développement, inégal mais général, des statistiques économiques va permettre de répondre peu à peu à ces demandes, mais dans un certain désordre qui rendra souvent l'interprétation et l'utilisation des informations devenues disponibles malaisées. Le souci d'intelligibilité et de comparabilité des systèmes d'information et des statistiques de toute nature qui en émanent va prendre une importance considérable.

Cependant, pour s'en tenir au domaine des comptes nationaux, les cadres de référence ont d'abord proliféré. La situation au début des années soixante est particulièrement complexe.

À l'ouest, on l'a signalé plus haut, les principaux pays ont élaboré leurs propres schémas comptables, même ceux qui, formellement, sont censés converger vers le modèle simplifié de système normalisé de l'OECE, étendu par mimétisme aux Nations-Unies sous la direction de Stone (mais ce modèle simplifié est trop « simple » pour les pays les plus avancés). La France a même explicitement élaboré une construction concurrente originale, mais conduisant vite à un particularisme excessif.

À l'est, l'URSS, puis le bloc soviétique dans son ensemble ont mis en œuvre le système de la comptabilité du produit matériel basé sur un concept de production limité aux biens et, avec des variantes, à quelques services étroitement liés à la production de ceux-ci et qualifiés pour cette raison de services matériels. Sur cette base, ces pays ont bâti un cadre comptable (sous le nom de « système des balances de l'économie nationale ») qui a peu à voir au départ avec ceux qui se développent à l'ouest.

De manière générale, les tableaux entrées-sorties et les esquisses de tableaux d'opérations financières tendent dans cette période à être élaborés à l'écart des comptes nationaux proprement dits. Cela va même, dans les premières années soixante, pour les spécialistes des questions financières en Europe occidentale, jusqu'à opposer la notion naissante de « comptes financiers » à celle de « comptes économiques ». Les comptes financiers, dans cette optique, ne sont pas considérés comme une partie des comptes économiques !

Dans ses domaines de compétence, le Fonds monétaire international tend de son côté à mettre en place des manuels de normes internationales (pour les balances de paiements, plus tard pour les statistiques des finances publiques et les statistiques monétaires et financières) peu coordonnées dans les premiers temps avec les recommandations relatives aux comptes nationaux.

Nouveaux acteurs dans le jeu mondial, les Communautés européennes (l'Europe des Six à ce stade) souhaitent un fort développement des comptes nationaux dans les pays membres prenant en considération à la fois les modèles nationaux les plus élaborés et la nécessité d'une normalisation internationale bien plus poussée que dans le modèle simplifié des années cinquante. Compte tenu des ambitions de développement de politiques actives dans toute une série de domaines à l'échelle de la communauté, l'objectif va être d'imaginer et de mettre en place un véritable système commun de comptes (plus largement un système statistique commun) avec une grande homogénéité effective dans sa mise en œuvre. Entre un petit nombre de pays-membres alors, le processus de discussion de la première moitié des années soixante va pouvoir être plus poussé et plus concret, et viser des recommandations plus précises.

Le risque d'aboutir à des divergences fortes entre deux modèles normalisés concurrents pour les pays occidentaux va cependant être évité grâce à la convergence dans la seconde partie des années soixante entre le processus communautaire en cours et une révision radicale du système normalisé ONU / OECE entreprise au milieu de la décennie.

En quelques années alors, le processus de normalisation internationale de la comptabilité nationale économique va changer l'échelle de ses ambitions à la fois dans son extension géographique (le monde), institutionnelle (toutes les grandes organisations) et peut-on dire intellectuelle (un modèle national commun complet de comptes et une normalisation étendue à de grands domaines connexes à la

comptabilité nationale proprement dite). Mais il va falloir plus d'un quart de siècle pour réaliser ce programme entièrement, et cela dans un monde qui va changer beaucoup.

Pour ce qui est du cadre comptable dans son ensemble, les deux jalons principaux vont être d'abord le Système de comptabilité nationale des Nations-Unies (SCN 1968), révision de l'ancienne version du début des années cinquante<sup>9</sup>, auquel s'associe le tout nouveau Système européen de comptes économiques intégrés (SEC 1970) des Communautés européennes, puis le SCN 1993 / SEC 1995.

Cinq traits caractérisent l'effort que concrétise le SCN 1968 / SEC 1970.

En premier lieu, le système intègre à la fois la représentation détaillée du système productif et des ressources et emplois de biens et services (tableaux entrées-sorties), des sources, de la distribution et de l'utilisation des revenus, des besoins et capacités de financement et des opérations financières.

En second lieu, le système combine l'utilisation des unités et des branches de production pour le système productif et celle des unités dites institutionnelles (pour faire court : des centres de décision) et leur regroupement en secteurs institutionnels pour l'autre partie des comptes.

En troisième lieu, le système articule, de manière simplifiée grâce au recours à la notion de compte écran, les relations entre les secteurs (et sous-secteurs) institutionnels et les diverses catégories d'opérations. Les relations avec le reste du monde sont évidemment distinguées.

Au total la notion de tableau économique d'ensemble « à la française » est sous-jacente.

En quatrième lieu, les comptes de production et de ressources et emplois de biens et services sont présentés à la fois en valeur nominale courante et en volume (« à prix constants »). L'établissement des comptes à prix constants doit se faire par principe dans le cadre intégré des tableaux entrées-sorties. La « double déflation » de la production d'une part, des consommations intermédiaires d'autre part est donc de rigueur pour le calcul de la valeur ajoutée en volume (« à prix constants »).

---

<sup>9</sup> L'OCDE, nouvelle appellation de l'OECE, a renoncé à une publication propre.

Enfin, l'estimation des grands agrégats relatifs à la production, au revenu et à la dépense (les utilisations de la production et du revenu) est totalement intégrée dans le système.

En revanche, manquent encore à ce stade les comptes de patrimoine. Le système n'est pas encore complet.

L'inclusion des comptes de patrimoine (économique) va être une des principales contributions des versions révisées suivantes du système international (SCN 1993 / SEC 1995).

Avec eux, la séquence des comptes du cadre comptable est enfin complète. Elle comprend trois parties :

- les comptes courants<sup>10</sup>
- les comptes d'accumulation
- les comptes de patrimoine.

Les comptes courants (compte de production, comptes de distribution et d'utilisation du revenu) vont de la production à l'épargne avec, comme principaux soldes comptables, la valeur ajoutée, le solde des revenus primaires, le revenu disponible et l'épargne.

Les comptes d'accumulation (compte de capital, compte financier, l'énigmatique « compte des autres changements de volume des actifs » - j'en reparle plus loin -, compte de réévaluation enfin) vont de l'épargne à la variation de la valeur nette (du patrimoine économique). Ils couvrent les variations des actifs et les variations des passifs, c'est-à-dire tout ce qui fait varier cette valeur nette.

Les comptes de patrimoine (patrimoine d'ouverture, variations du patrimoine, patrimoine de clôture) enregistrent, par catégorie d'actifs et de passifs et pour les différents secteurs / sous-secteurs institutionnels, le patrimoine au début de la période à

---

<sup>10</sup> *Current accounts* dans l'original en anglais. La traduction française du SCN 1993, reprise par le SEC 1995, dit improprement « comptes des opérations courantes ». En effet les comptes courants couvrent à la fois les comptes des opérations courantes et une partie des comptes des agents économiques (branches d'activité, secteurs institutionnels).

sa valeur initiale, les variations du patrimoine intervenues au cours de la période et enfin le patrimoine à la fin de la période à sa valeur finale.

Outre cette introduction des patrimoines, la séquence des comptes du système 1993 / 1995 comporte un enrichissement très important de la représentation de la distribution et de l'utilisation des revenus.

Ce thème avait été jugé très insuffisamment traité dans la version 1968 / 1970. Mais les innovations très significatives introduites dans celle de 1993 / 1995 seront peu perçues alors par le public, sous estimées même et beaucoup de pays, à l'instar des États-Unis, ne les introduiront pas dans leurs comptes, jusqu'à ce que le rapport de la commission Stiglitz attire l'attention dessus.

Pour l'essentiel, un compte de redistribution du revenu en nature au travers de transferts sociaux (prestations sociales en nature et transferts de biens et services non marchands individuels, tels que services d'éducation et de santé) conduit au calcul d'un revenu disponible ajusté (du montant de ces transferts), et un compte supplémentaire d'utilisation du revenu disponible ajusté est introduit. Ceci permet une meilleure mesure du niveau de vie des ménages à la fois globalement et par catégorie et des comparaisons internationales plus significatives entre pays dont l'organisation institutionnelle diffère quant aux rôles respectifs des administrations publiques et des agents privés dans la délivrance de certains services ou prestations.

Ainsi a été progressivement élaborée une représentation comptable rigoureuse de l'économie considérée dans son ensemble.

Cette représentation est complètement intégrée.

Cela signifie qu'elle comporte et applique un même ensemble de concepts, définitions, nomenclatures, structure comptable (notamment la séquence des comptes), et aussi, - cette caractéristique va jouer un rôle essentiel dans la suite de la problématique de la comptabilité nationale -, un même mode de valorisation en termes de « valeurs de transaction » (une formulation plus pertinente que celle de l'expression traditionnelle de « prix de marché » pour couvrir la diversité des cas de figure).

Cet ensemble de normes est à la fois un ensemble de caractéristiques (elles décrivent le cadre comptable complètement intégré) et un ensemble d'exigences (la vérification de leur existence est une condition d'inclusion dans ce cadre complètement intégré).

Pour caractériser d'emblée cette représentation complètement intégrée, il a été convenu en France de la qualifier de cadre central de la comptabilité nationale. Cette appellation clarificatrice n'est malheureusement pas suffisamment entrée dans l'usage courant international.

Plusieurs traits du cadre central intégré, tel qu'il a été pensé, doivent être soulignés.

D'une part, il peut comporter des niveaux divers de décompositions selon les notions considérées (par exemple des sous-secteurs institutionnels, des sous-catégories de branches d'activités, de groupes de produits, d'instruments financiers, d'actifs et passifs financiers, de groupes de pays pour les relations avec le reste du monde).

D'autre part, il peut couvrir des périodes comptables différentes. En pratique, il s'est agi de l'année ou du trimestre. D'abord exclusivement annuels dans les années quarante et cinquante, les comptes ont de plus en plus couvert également avec succès la période trimestrielle (la référence éventuelle au rythme mensuel pour certaines grandeurs économiques est restée velléitaire).

Enfin, la représentation comptable intégrée a été conçue comme pouvant s'appliquer en principe aussi bien au niveau d'une économie nationale dans son ensemble qu'à celui de chacune des unités microéconomiques institutionnelles (agents économiques, pourrait-on dire, « de plein exercice ») qui la composent<sup>11</sup>.

On peut noter au passage que cette approche était grosse de conflits potentiels avec les systèmes de normes comptables microéconomiques, actuels ou futurs, spécifiques à certaines catégories d'unités institutionnelles.

---

<sup>11</sup> On a pu penser, à un certain moment, que la représentation comptable intégrée pourrait s'appliquer également au niveau infra-national d'un pays. L'idée de comptes régionaux a eu alors une grande vogue et notamment des équipes universitaires nombreuses ont travaillé à leur élaboration dans le cadre d'études de développement régional. L'INSEE a mené un travail expérimental en 1966 sur 1962. La conclusion générale tirée des tentatives de ce genre a été que l'espace économique régional n'était pas homogène avec l'espace économique national et donc que l'établissement de comptes régionaux ne pouvait être que partiel. En pratique, il a été limité à quelques grandeurs particulièrement significatives, telles que le PIB ou le revenu régional des ménages. Bien plus tard (début du siècle actuel), il a été montré que du fait du caractère insulaire des DOM et de leur éloignement géographique le cadre comptable intégré national pouvait être adapté de manière à permettre l'établissement pour eux de comptes économiques complets significatifs.

Ces systèmes ont notamment concerné traditionnellement les comptabilités d'entreprises, avec des « écoles » comptables diverses et des règles parfois différentes y compris dans un même pays. De ce fait et surtout peut-être parce que dans la plupart des pays les comptables nationaux n'avaient pas accès aux sources administratives qui collectaient les données comptables individuelles à travers les formulaires de déclarations de revenus, les données micro-comptables ont rarement été utilisées pendant une très longue période pour l'établissement des comptes nationaux.

La France a constitué de ce point de vue une exception remarquable. Un processus officiel de normalisation des comptabilités d'entreprises a émergé très vite à la fin de la seconde guerre mondiale, conçu de manière large et ambitieuse (un Plan comptable général a été élaboré), et visant explicitement une convergence avec la comptabilité nationale encore balbutiante. L'accent a été mis sur une orientation institutionnelle forte dans la comptabilité nationale élaborée par le SEEF au début des années cinquante. Enfin l'appartenance du SEEF au ministère des finances, puis le rattachement administratif de l'Insee à ce ministère ont permis l'accès des statisticiens aux données fiscales individuelles des entreprises qui sont couvertes par le secret professionnel. Ceci explique l'expérience originale constituée dans les années soixante et soixante-dix par l'élaboration d'un « système intermédiaire entreprises ».

Prenant acte de certaines particularités irréductibles ou difficilement réductibles entre les points de vue micro et macro-comptables, il s'agissait de formaliser un cadre conceptuel réorganisant les principales grandeurs de la comptabilité d'entreprises en vue de les rendre, au niveau individuel même, plus proches des notions de la macroéconomie (le concept de valeur ajoutée en particulier), tout en laissant à une phase ultime d'ajustements globaux ou semi-globaux le calcul final des grandeurs des comptes nationaux.

S'il n'a pas eu vraiment « pignon sur rue », contrairement aux ambitions initiales, le concept de SIE a joué un rôle opérationnel notable dans l'élaboration des comptes nationaux du secteur et des sous secteurs des entreprises non financières. Plus tard les choses se sont notablement compliqué, mais c'est une toute autre histoire.

Cet aparté sur l'expérience française du système intermédiaire entreprises suggère un détour plus conséquent sur ce que l'on peut considérer comme une étape conceptuellement significative du développement de la comptabilité nationale entre le SCN 1968 / SEC 1970 et le SCN 1993 / SEC 1995 présentés dans les pages

précédentes. Il s'agit de la publication en France en 1976 du Système élargi de comptabilité nationale (SECN) qui a accompagné le ralliement de la CN française hétérodoxe des années cinquante au système normalisé international et en particulier à son concept plus étendu de production.

L'affaire est résumée ainsi dans HCN (p.139-140) :

« Les Français...décident d'appliquer complètement le SEC..., adoptant ainsi le concept international de production. Mais ils vont plus loin que le SEC / SCN. D'une part, les comptes de patrimoine sont introduits à part entière dans ce qui devient maintenant le cadre central de CN. D'autre part, des comptes satellites, et des systèmes intermédiaires, dont l'idée générale est introduite en 1967..., éventuellement des comptes et analyses additionnels (pour les ménages par exemple) complètent le nouveau système français, ou Système élargi de comptabilité nationale (SECN).

Les comptes satellites sont destinés à présenter un ensemble d'informations relatives à un domaine particulier (logement, santé, etc) dans un cadre spécifique relié au cadre central. Les systèmes intermédiaires constituent un cadre conceptuel et comptable intermédiaire entre le plan comptable microéconomique des unités - en particulier les entreprises, qui sont dotées d'une comptabilité normalisée - et les comptes macroéconomiques du secteur institutionnel correspondant de la CN. Le SECN ne renie rien des acquis de la CNF du quart de siècle précédent, tout en les insérant désormais dans un cadre international normalisé et en ouvrant à la CN des perspectives nouvelles. Il s'appuie sur une expérience pratique considérable. ...la réalisation de comptes de patrimoine est imminente...Le SECN ne semble pas avoir alors d'équivalent dans le monde. Inséré désormais dans le courant international principal, il va être bientôt en situation de l'influencer profondément. »

Cette influence va se traduire notamment par l'introduction dans le SCN 1993 / SEC 1995 des comptes satellites. L'idée des comptes satellites a émergé, comme l'indique la citation ci-dessus de HCN, du souci d'inclure dans les comptes nationaux un ensemble développé d'éléments relatifs à un domaine particulier de préoccupations sociales (la santé par exemple) sans surcharger le cadre central lui-même, ses catégories et ses nomenclatures. Dans le cadre central lui-même, les nomenclatures de fonctions (classification des fonctions de consommation des ménages, classification des fonctions des administrations publiques notamment) permettent des répartitions croisées cohérentes, selon plusieurs approches, de certaines opérations des comptes du

système central. Ceci donne une marge de souplesse au cadre central et l'enrichit sans l'alourdir.

Le besoin s'est cependant vite fait sentir d'aller plus loin dans la direction d'une certaine généralisation de l'approche fonctionnelle de façon à présenter dans un cadre comptable ad hoc d'une part tout ce qui, dans les comptes nationaux, concerne un même grand domaine de préoccupation sociale (l'éducation, la santé par exemple), mais n'apparaît pas toujours de manière visible dans les décompositions effectives des comptes, d'autre part des éléments complémentaires spécifiques à certains de ces domaines, tels que les niveaux d'éducation ou les types de maladie, ou utilisant des données en quantités physiques. Cette démarche a permis de dégager des agrégats supplémentaires relatifs à ces domaines, tels que la dépense nationale de santé, d'éducation, de recherche, de protection de l'environnement, etc.

La technique des comptes satellites a également permis de fournir une représentation comptable développée de certaines activités économiques, au centre du système d'informations statistiques les concernant, sur la base desquels le dialogue entre parties prenantes s'est fréquemment organisé dans des commissions des comptes spécialisées (pour les transports, l'agriculture, le commerce, les services, le tourisme).

La notion de comptes satellites (sous-entendu « du système central de CN ») a ainsi connu une grande fortune nationalement et internationalement.

Le succès de la notion va se révéler dans une certaine mesure trop grand, posant dans certains cas la question - formulée ici un peu brutalement - de savoir si certains des compléments envisagés, comme solutions miracles, n'étaient pas incompatibles avec le corpus conceptuel du cadre central de la comptabilité économique nationale. Une interrogation complexe que l'on va retrouver plus tard.

Les pages qui précèdent fournissent une vue synthétique du modèle de représentation comptable de l'économie d'un pays dans son ensemble élaboré en un peu plus d'un demi-siècle depuis les années quarante.

L'élaboration de ce modèle comptable, l'établissement concret des comptes nationaux et le développement des sources d'informations et de statistiques économiques et, pour partie, sociales nécessaires à cet effet se sont réalisés de concert au cours de ces

décennies qui ont vu se créer, dans de nombreux pays, des systèmes statistiques modernes.

On imagine cependant aisément que l'établissement des comptes nationaux de l'économie n'a pas été une mince affaire, même si la forte demande sociale et en particulier l'intensité des utilisations pour le suivi de l'évolution de l'économie et la préparation des politiques et des modèles macroéconomiques, keynésiennes ou autres, ont constitué des forces motrices essentielles.

En simplifiant on peut dire qu'à mesure que la conception et l'établissement des comptes économiques progressaient, les activités économiques dont il fallait rendre compte, dans le contexte de forte augmentation de leur taille et des populations concernées par rapport à l'avant-guerre, devenaient de plus en plus complexes et de ce fait plus difficiles à mesurer en dépit de la progression que connaissaient de leur côté les informations statistiques elles-mêmes. Certaines questions ont ainsi pu être mal résolues et certains obstacles incomplètement surmontés.

Les facteurs de complexification ont été en général bien repérés.

Les biens et de plus en plus les services issus de la production et entrant dans les échanges sont devenus bien plus nombreux et plus sophistiqués que ce qu'ils étaient au sortir de la guerre.

Pour les biens, en même temps que se diffusaient des biens nouveaux, la gamme des variétés pour un même type de produits s'est fortement étendue par le jeu des différenciations. Le résultat en a été que les différences de qualité (au sens large), plus difficiles à saisir, ont joué un rôle de plus en plus grand par rapport à la variation des quantités dans l'observation de l'évolution de leur valeur de marché. Dans cette extension de la gamme des biens offerts et l'augmentation de l'efficacité des processus productifs, le rattrapage du progrès technique au niveau atteint par les États-Unis pendant la guerre et l'immédiat après-guerre a joué un rôle considérable. Les biens d'équipement se sont grandement sophistiqués.

Le domaine des services s'est de son côté étendu bien au-delà des services traditionnels destinés aux populations. Pour celles-ci, avec des différences institutionnelles entre pays, l'attention bien plus forte que par le passé portée à l'amélioration de leur statut social et de leur niveau de vie a induit une forte croissance

de certains types de services, souvent produits et fournis de manière non marchande par des administrations publiques, qui sont à la fois sources d'extension du capital humain comme de consommations immédiates. La tendance à la réduction du temps de travail a eu de son côté pour effet d'une part de démultiplier la demande de certains services traditionnels, comme les transports ou la restauration, et d'autre part de faire naître et se développer toute une gamme d'activités nouvelles ou renouvelées liées aux loisirs et au tourisme (les années soixante-dix ont vu apparaître la notion, quelque peu optimiste, de civilisation des loisirs).

En partie en conséquence de ce développement de la sphère de la production, celle des services aux entreprises (communications, publicité, activités de conseil de divers types) s'est énormément étendue.

Cette longue période de croissance forte et rapide des productions, des échanges et des consommations, en même temps que de celle des patrimoines, s'est accompagné d'un changement profond des modes d'organisation et de régulation économiques de la plupart des sociétés.

En une quarantaine d'années, on est passé d'économies fortement contrôlées, voire administrées au départ (même s'il faut éviter la fausse analogie parfois invoquée entre la planification indicative conçue dans certains pays comme la France, les Pays-bas ou la Norvège et la planification centrale des économies de l'URSS et de ses satellites) à un assouplissement progressif des règles encadrant la vie économique, suivi de la disparition de la plupart d'entre elles (rationnements, contrôles des échanges internationaux de biens et services et de capitaux, contrôle des changes, contrôle des prix, régulation de certaines activités, etc.). De sorte que le régime économique dominant au milieu des années quatre-vingts a pu être qualifié de « néo-libéralisme » pour signifier le retour au libre jeu des relations de marché, et la prépondérance, dans ce contexte, des relations financières nationales et internationales, ce qui n'exclut pas le développement de normes d'un autre type, en particulier de caractère technique par exemple en ce qui concerne la protection de l'environnement.

Les structures économiques s'en sont trouvées profondément modifiées. Le trait principal en a été que la plupart des économies ont pu de moins en moins être considérées comme des entités largement autonomes, du fait du rôle croissant des flux internationaux et des interdépendances qui en ont résulté. Les groupes constitués autour des grandes firmes multinationales ont joué un rôle de plus en plus grand.

Le changement d'orientation de l'économie chinoise et l'émergence de celle-ci, parmi d'autres, dans les marchés internationaux ont amplifié considérablement les transformations qui intervenaient dans la division internationale du travail.

Le concept de globalisation / mondialisation a été utilisé pour caractériser l'ensemble de ces phénomènes, qui se sont par ailleurs accompagné d'une différenciation interne accrue des économies.

Dans les dernières décennies, l'apparition puis la dissémination rapide massive des nouvelles technologies de l'information et de la communication ont créé à la fois de nouveaux types de services (ou de combinaison de biens et de services) et de nouveaux modes de fonctionnement (« business model ») de certaines entreprises, en particulier quant à la manière de couvrir leurs coûts et de réaliser leurs bénéfices.

Ces transformations majeures de la vie économique et l'ensemble des événements moins spectaculaires qui consistent dans les flux de création, de modification ou de disparition d'institutions économiques et sociales au sens large du terme (une catégorie d'administration, un type d'instrument financier, une modalité de prestation ou d'assistance sociale, etc.) ont représenté, pour l'ensemble du système d'informations statistiques, des défis considérables à relever.

C'est seulement grâce à ce progrès des informations que les comptes nationaux ont pu continuer à remplir pour l'essentiel leur mission d'origine, telle du moins que celle-ci avait été interprétée au sortir de la guerre.

En effet, s'il s'agissait bien de fournir une représentation comptable d'ensemble de l'économie au sens traditionnel du terme, les circonstances - efforts de guerre, destructions de guerre et dans un certain sens table rase du passé, changements structurels majeurs dans la répartition sociale des revenus et des patrimoines explicites (fiscalité, redistribution) ou implicites (inflation), reconstruction, croissance et répartition de ses fruits - ont conduit à centrer dans les trois premières décennies d'après-guerre la mesure et l'analyse sur la production, notion à la fois première et centrale dans une séquence des comptes orientée débouchant sur l'épargne considérée en quelque sorte de manière résiduelle, le capital en tant que facteur social de production passant au second plan.

Cette perspective explique l'importance attachée par la comptabilité nationale à la mesure aussi complète que possible (contrainte d'exhaustivité) de la production économique et à la comparabilité internationale de cette mesure. Paradoxalement peut-être, c'est seulement le SCN 1993 qui, dans les manuels de normalisation internationale, a présenté pour la première fois une définition élaborée de cette production économique. Il est probable que les précisions apportées ont semblé aller de soi (le critère de la tierce personne avait été présenté auparavant dans la littérature économique) et ce passage du SCN 1993 n'a pas fait l'objet des commentaires qu'il méritait (je rappelle qu'il a été rédigé par Peter Hill). Il est remarquable en effet que la production y est définie, pour reprendre une terminologie avancée plus haut dans le texte, en termes purement instrumentaux.

La production en tant qu'activité économique « peut être décrite comme une activité dans laquelle une entreprise utilise des entrées pour produire des sorties » (§ 6.6), « des sorties qui peuvent être livrées ou fournies à d'autres unités institutionnelles » (§ 6.6). Cela ne veut pas dire qu'elles sont toujours effectivement livrées (il existe des productions pour compte propre), mais qu'il serait possible de recourir à un tiers pour vous les fournir (§ 6.16).

Sur cette base, le SCN 1993 introduit deux précisions pour définir « le domaine général de la production » :

1. « Au nombre des activités non productives du point de vue économique, il y a les activités humaines fondamentales - se nourrir, boire, dormir, faire de l'exercice, etc.- qu'une personne ne peut pas faire exercer à sa place par une autre » (§ 6.16)
2. « Un processus purement naturel, sans intervention ni contrôle humain, ne constitue pas une production au sens économique » (§ 6.15).

Mais il précise tout de suite que « dans le Système, le domaine de la production est plus restreint que le domaine général » (§ 6.17). La production pour compte propre de services domestiques et personnels par des membres du ménage pour la consommation finale des membres de ce ménage « est traditionnellement exclue de la production mesurée dans les comptes nationaux » (§ 6.19).

Le SCN 1993 explique ensuite dans les § 6.20 et 6.21 les raisons de cette exclusion qui « s'explique...par une combinaison de facteurs » synthétisés au § 6.22 :

« l'indépendance et l'isolement relatifs de ces activités par rapport aux marchés, l'extrême difficulté de faire des estimations économiquement significatives de leurs valeurs et les effets négatifs que cela comporterait sur l'utilité des comptes pour l'élaboration des politiques et pour l'analyse des marchés et de leurs déséquilibres (inflation, chômage, etc.). Cela pourrait aussi avoir des conséquences inacceptables sur les statistiques des forces de travail et de l'emploi. ».

Il faut insister sur ces raisons qui rendent indésirable l'inclusion de ces activités (reconnues cependant comme productives) dans le champ de la production telle qu'elle est mesurée couramment dans les comptes nationaux. En bref elles constitueraient une nuisance considérable en réduisant fortement l'utilité de la comptabilité nationale pour ses usages analytiques principaux. Il s'agit donc d'une considération « utilitaire » et non pas d'une raison théorique. Pour être plus explicite que le texte du SCN : des recherches nombreuses dans les années soixante-dix et quatre-vingts ont cherché à estimer en termes monétaires, en s'appuyant essentiellement sur les enquêtes emploi du temps, la valeur du travail domestique non rémunéré selon diverses méthodes de valorisation. Les résultats de ces travaux ont montré que l'inclusion de celui-ci majorerait le PIB d'un montant considérable (environ un tiers à deux tiers du PIB pour de nombreux pays de l'OCDE ; voir par exemple l'encadré 50 - Les activités ménagères - de HCN). Compte tenu en outre des écarts importants selon les hypothèses retenues et de la difficulté de collecter avec une grande fréquence les informations de base sur les emplois du temps, l'évolution de court / moyen terme du mouvement d'ensemble de la production économique deviendrait difficilement interprétable si cette composante de la production y était effectivement incorporée.

Aussi a-t-on préconisé d'établir plutôt, par exemple tous les 10 ans, un compte satellite de ces services, avec des variantes éventuelles, comportant alors une estimation d'un PIB étendu de manière à couvrir « le domaine général de la production » [économique] au sens du SCN 1993 (§ 6.15 et 6.16). Il est regrettable que cela n'ait pas fait l'objet d'une recommandation explicite de la Commission de Statistique des Nations-Unies et à partir de là d'un programme international régulier.

Le caractère utilitaire / instrumental du Système international normalisé dans l'adoption de certaines conventions est illustré davantage encore par le fait que l'exception à la règle qui aurait dû conduire à inclure dans le champ de la production économique effectivement mesurée par le système les services domestiques et personnels produits par les ménages pour eux-mêmes, cette exception a elle-même fait l'objet d'une

exception et non des moindres, puisqu'il s'agit des services des logements occupés par leurs propriétaires. Divers arguments ont été avancés pour justifier cela (voir SCN 1993 § 6. 29). Mais la raison principale, qui ne figure pas dans ce § du SCN !, est qu'il n'était guère envisageable de ne pas inclure dans la formation de capital fixe économique la totalité des acquisitions de logements effectuées par les ménages, y compris ceux qui seraient occupés par leurs propriétaires. Le rôle joué par la question immobilière dans les motivations de l'épargne et le cycle de vie, sa place dans les opérations de crédits et d'emprunts, etc. rendaient cette solution nécessaire.

Bien entendu le manque de cohérence logique entre le traitement des logements et celui des automobiles ou des réfrigérateurs a été critiqué. Cela n'a pas troublé les comptables nationaux qui ont mis en regard, d'une part la forte complication additionnelle et l'hétérogénéité analytique qu'entraînerait l'inclusion de la totalité des services domestiques produits pour compte propre par les ménages avec leurs moyens de production dans le champ de la production effectivement mesurée par le système central, d'autre part, le gain considérable représenté pour l'analyse et le suivi de la vie économique par le traitement de la totalité des acquisitions de logements par les ménages dans la FBCF et des services de logement correspondants dans la production de services. On pourrait dire qu'une cohérence substantielle supérieure s'est imposée à la cohérence logique formelle.

Sauf le cas, important, des services domestiques et personnels produits par les ménages pour eux-mêmes autres que les services du logement, le SCN 1993 a retenu une correspondance de principe complète entre le domaine général de la production et le domaine de la production dans le Système. Le SCN évoque, sous cet angle, le cas de la production illégale, de la production dissimulée et de l'économie souterraine (§ 6.30 à 6.36). Des discussions ont parfois continué sur le principe de leur inclusion, du moins pour une partie d'entre elles, mais elles ont surtout porté sur le problème essentiel des méthodes possibles pour leur estimation et celui de l'opportunité d'accepter des coûts supplémentaires à cet effet. Cela avait constitué un champ de recherches actif portant de manière générale sur les activités dites informelles ou non officielles (voir HCN p. 279-281), avant l'adoption du SCN 1993, notamment dans les années soixante-dix et quatre-vingts.

Avec la place centrale du concept de production dans le système des comptes nationaux, la recherche d'une mesure quasi-exhaustive de cette production et les transformations intervenues dans la taille et la structure du système productif avec en

particulier l'élargissement du domaine des services, la comptabilité nationale de l'économie s'est vu fixés des objectifs qui dépassaient de beaucoup ceux que s'efforçait d'atteindre auparavant le domaine naissant des statistiques économiques (calculer un indice des prix de détail, un indice de la production industrielle, des indices des exportations et des importations, une composition par produit des budgets de famille, des indices de taux de salaires par exemple).

Non seulement les résultats statistiques requis devenaient plus nombreux et plus sophistiqués, mais il a été vite demandé qu'ils puissent servir à un ensemble de mesures macroéconomiques cohérentes effectuées par les comptes nationaux. Le temps a été rapidement dépassé où des pays, et non des moindres (États-Unis), calculaient leur produit national brut (l'agrégat de la production d'alors) d'une part d'après les composantes de la demande finale qui s'adressait à celui-ci, d'autre part d'après les revenus primaires qui en étaient dérivés, faisant ainsi apparaître un écart entre les deux estimations.

Les années soixante-dix ont vu se préciser une démarche intégrée en la matière. Il a été recommandé que l'établissement des comptes, à la fois en valeur nominale et à prix constants (plus tard on tendra à parler de préférence de comptes « en volume ») soit effectué dans le cadre des tableaux entrées sorties avec les comptes de production des branches d'activités et l'équilibre des ressources et des emplois par catégorie de produits (biens et services) vérifiés à la fois en valeur nominale courante et en valeur à prix constants.

Une implication immédiate d'une telle démarche a été que, dans un système d'observations et de mesures imparfaites où les divergences éventuelles entre les sources de données pouvaient n'être pas minces, il fallait réconcilier celles-ci, en effectuant les ajustements nécessaires pour aboutir à une synthèse cohérente.

« Réconcilier des données divergentes » signifiait arbitrer entre celles-ci avec des méthodes qui pouvaient être en partie formalisées, mais qui aboutissaient souvent à un stade à partir duquel il fallait faire des choix empiriques de bon sens.

De là la grande difficulté, sinon l'impossibilité d'exaucer jusqu'au bout un vœu formulé parfois par des utilisateurs, en particulier à propos des agrégats : « expliquez-nous comment vous aboutissez à tel ou tel résultat ».

Ce n'est pas là la seule source de frustration pour les utilisateurs.

Un autre thème récurrent est celui de la marge d'erreur avec laquelle un agrégat tel que le PIB est mesuré. On s'est accordé assez vite cependant pour penser qu'un calcul scientifique d'erreur, comme pour les enquêtes par sondage aléatoire, n'était pas réalisable du fait même de la diversité des sources et du processus complexe de confrontation, synthèse et arbitrage rappelé ci-dessus. Seuls sont envisageables des jugements subjectifs très approximatifs. Le Royaume-Uni s'y est essayé dans la seconde partie du siècle, mais sans faire école (voir HCN, p.274-275).

Les difficultés dans l'établissement des comptes sont d'autant plus grandes si l'on cherche à atteindre à la fois une estimation de bonne qualité pour le niveau des grandeurs clés à un moment donné et pour leur variation dans le temps.

Dans l'ensemble, on va mettre d'abord l'accent sur la mesure aussi correcte que possible des évolutions. On appellera cela travailler « à erreur constante » avant qu'un changement de base, c'est-à-dire une révision générale des évaluations, ne vienne éventuellement rectifier les niveaux et introduire des informations nouvelles et / ou des moyens plus efficaces de suivre les évolutions. Les analystes de la conjoncture, qui s'appuient de plus en plus sur les comptes trimestriels, poussent dans ce sens.

Mais l'extension et la diversification des utilisations des comptes nationaux vont d'un autre côté faire porter une attention renforcée à la mesure des niveaux. De manière générale, ce sont les utilisations administratives et institutionnelles de certains résultats des comptes qui jouent en ce sens, en mesurant des seuils qui par exemple cessent de donner accès à certains avantages ou les différencient (politique de prêts de la Banque mondiale, transferts régionaux dans l'Union européenne) ou encore situent les pays-membres vis-à-vis de certains ratios structurels visés dans les politiques de finances publiques des pays de la zone euro ou enfin entrent directement dans le mode de calcul de certaines contributions des pays aux institutions internationales ou supranationales.

Ce souci de mesures cohérentes des niveaux va s'étendre au-delà des grandeurs en monnaie nationale convertis au moyen des taux de change des marchés et faire naître un programme de comparaisons internationales original et de vaste ampleur destiné à mesurer de manière aussi homogène que possible « les volumes » respectifs (valeurs dans l'espace en quelque sorte à prix constants « mondiaux ») des principaux agrégats

du produit et de la dépense des pays. Ont été ainsi dégagées et sont souvent utilisées des parités de pouvoir d'achat (PPA) plus significatives que les taux de change.

En outre, dans le cas de l'Union européenne, on s'est fixé l'objectif d'aboutir à des mesures effectivement, et pas seulement formellement, cohérentes, entre les pays membres pour les estimations des comptes nationaux, la rédaction du SEC lui-même ayant visé au départ l'objectif d'être plus précise que celle du SCN (laquelle a de son côté beaucoup progressé depuis avec la version de 1993).

On a en vérité pris les choses de plus loin et de manière plus ambitieuse en visant pour l'Union européenne, en amont des comptes proprement dits et dans des perspectives plus larges, la constitution d'un véritable système statistique communautaire permettant que le souci d'homogénéité des informations statistiques soit présent dès le stade de la conception des instruments de collecte et de rassemblement des données elles-mêmes.

À l'autre pôle, celui des comptes nationaux, l'effort a porté d'abord sur l'agrégat des comptes (le Produit national brut renommé Revenu national brut) qui sert à déterminer les contributions dues par les pays au titre de la quatrième ressource du budget communautaire, en analysant les méthodes de calcul mises en œuvre par chaque pays et présentées par celui-ci dans un « inventaire PNB, renommé RNB » discuté ensuite dans un comité spécialement créé à cet effet. L'accent est mis sur l'exhaustivité et la fiabilité de la mesure de cet agrégat par les pays membres.

Un recours plus vaste aux grandeurs des comptes nationaux suit la mise en œuvre du traité de Maastricht de 1992 sur l'Union économique et monétaire européenne, en particulier avec le rôle des ratios de déficit public et de dette publique par rapport au PIB. Le SEC est le cadre conceptuel de référence et, à ce titre, devient juridiquement contraignant dans l'Union européenne. Comme la mesure du déficit public apparaît dans les comptes mêmes, la contrainte institutionnelle oblige à analyser rigoureusement certaines questions traditionnelles restées parfois floues et les problèmes nouveaux qui apparaissent du fait de l'évolution des économies et des sociétés de façon à retenir des traitements cohérents pour les comptes des administrations publiques. Cette démarche aboutit à un manuel normalisé complémentaire au SEC pour la mesure du déficit public et de la dette publique (première édition en 2000, dans le cadre du SEC95, Manuel SEC95 pour le déficit public et la dette publique).

On peut voir, d'après cet aperçu, que la vertu majeure de la comptabilité nationale (de l'économie), celle de représenter une vaste synthèse, ne peut cependant satisfaire parfaitement toutes les attentes dans un monde complexe en évolution rapide.

Ainsi on est conduit, pour compléter la couverture des comptes, à estimer indirectement de manière approximative à un certain moment certains éléments dont la nature même indique qu'ils ne sont pas directement observables, tels que le travail non déclaré (« au noir ») et, plus généralement l'économie souterraine, légale ou illégale. C'est souvent compliqué, et la marge d'erreur peut être supposée forte<sup>12</sup>. Ce type d'exercice peut être répété plus tard. En revanche il ne peut l'être, avec une méthodologie cohérente, pour les périodes comptables (annuelles et trimestrielles !) qui suivent immédiatement (pour ne rien dire de celles qui précèdent). Le suivi dans le temps devra alors reposer sur des solutions conventionnelles « de bon sens ». Et puis, lors des « changements de base » des comptes on pourra rectifier les niveaux estimés, trouver de meilleures méthodes pour le suivi des périodes à venir et aussi voir comment rétropoler les changements de la nouvelle base sur les séries précédentes.

Des difficultés de ce genre ont pu conduire parfois certains statisticiens facétieux à se demander si une autre solution ne serait pas préférable qui consisterait à établir au mieux les comptes de l'économie effectivement connue et observée plutôt que ceux de l'insaisissable économie réelle. Une telle stratégie n'a jamais été sérieusement envisagée, contradictoire qu'elle aurait été avec son objet même.

Mais on doit reconnaître qu'en pratique les comptes nationaux existants se situent de facto dans une situation intermédiaire. Des éléments de l'économie réelle leur échappent, mais le processus d'ensemble du développement de l'information économique conduit normalement à une meilleure approximation de la connaissance

---

<sup>12</sup> Lorsque, dans les années soixante-dix, de nombreux travaux de recherche, souvent dans le champ académique, ont porté sur des essais d'estimation de l'économie souterraine, la diversité des approches possibles a conduit à des résultats expérimentaux parfois de très grande ampleur et fortement divergents, selon les méthodes suivies, quant à la taille de cette économie par rapport au PIB « connu » (voir HCN p. 280) Il a été intéressant de constater souvent par la suite, lors de la révision effective des comptes de certains pays, combien il était en général difficile de fonder de manière raisonnablement fiable, pour les travaux réguliers d'estimation des comptes nationaux, des niveaux réévalués très élevés et des méthodes acceptables pour les mettre à jour régulièrement. Une leçon de l'expérience a été finalement que c'est une approche « classique », mais perfectionnée, consistant à établir des bilans de population confrontant l'estimation des personnes déclarant une activité de travail dans des enquêtes étendues à de vastes ensembles de la population (recensements de population et enquêtes emploi générales auprès des ménages) et les diverses sources possibles sur des activités exercées et / ou des revenus ou des dépenses repérables qui convenait le mieux.

de l'activité économique réelle. D'un autre côté, il faut le reconnaître, l'évolution du monde fait apparaître de nouvelles complexités.

Que la comptabilité nationale se soit fixé un objectif très ambitieux et s'efforce de l'atteindre a constitué de surcroît une incitation majeure pour le développement, tant à l'échelle mondiale que nationale, d'un système coordonné et cohérent de statistiques et plus largement d'informations économiques reposant centralement sur son modèle comptable conceptuel le SCN / SEC.

Ce rôle joué par la comptabilité nationale s'est notamment reflété, pendant une longue période, dans l'inscription en tête de l'ordre du jour de la Commission de statistique des Nations-Unies, du thème des « cadres d'intégration des statistiques économiques » couvrant les comptes nationaux et les grandes nomenclatures internationales<sup>13</sup>.

En un demi-siècle, le SCN, de OCDE / ONU qu'il était au départ, puis de seulement ONU au milieu du gué (avec la version de 1968), est devenu avec la version de 1993 commun aux cinq institutions : Nations-Unies, OCDE, Commission des communautés européennes, Fonds monétaire international et Banque mondiale. Avec un statut juridique différent et des rédactions souvent plus concises et plus satisfaisantes, le SEC ne diffère en rien conceptuellement du SCN. ONU et Union européenne de manière générale, FMI dans ses domaines de spécialisation (Balance des paiements, Finances publiques, Statistiques monétaires et financières), OCDE dans l'exploration de champs nouveaux continuent à élaborer des cadres statistiques normalisées, mais dans la cohérence recherchée avec le système comptable conceptuel devenu mondial. D'autant plus mondial, pourrait-on dire que le modèle conceptuel longtemps concurrent représenté par la Comptabilité du produit matériel (CPM) / Système des balances de l'économie nationale n'a pas survécu, dans le cadre d'un processus « politico-technique », à la dernière décennie du siècle. Et même, pour la substance, sinon toujours pour ce qui concerne la forme, les États-Unis sont à leur tour, à la fin du siècle, complètement « in » !

---

<sup>13</sup> On peut rappeler au passage que l'attraction du système de comptabilité nationale comme cadre d'intégration d'un vaste ensemble de statistiques économiques s'est traduite, dans la première moitié des années soixante-dix, par une tentative d'élaborer une démarche analogue pour les statistiques démographiques et sociales. Un projet très ambitieux de Richard Stone, discuté à l'ONU, a donné lieu à la publication en 1976 d'un rapport final intitulé « Vers un système de statistiques démographiques et sociales », mais la tentative restera sans lendemain (voir sur le SSDS l'encadré 31, pp.254-255, de HCN).

Comme le système normalisé qui s'est développé pendant la seconde partie du siècle est très riche, il est sans surprise très demandeur à la fois en informations et en forces de travail.

Sa mise en œuvre à l'échelle mondiale a varié considérablement selon les pays en ce qui concerne le calendrier des réalisations et leur couverture qui a pu rester partielle.

Un seuil difficile à franchir pour de nombreux pays a été l'établissement des comptes de secteurs institutionnels (hors comptes de patrimoine encore à ce moment-là) après l'adoption du SCN 1968 / SEC 1970, en particulier pour les sociétés non financières faute pour la plupart des pays d'avoir accès aux sources fiscales les concernant, la France représentant l'exception la plus favorable de ce point de vue (voir plus haut). Le secteur des ménages a dans tous les cas été couvert indirectement, à partir de la synthèse des comptes des autres secteurs pour chaque type d'opérations.

Plus tard (après l'adoption du SCN 1993 / SEC 1995), l'établissement des comptes de patrimoine économique des secteurs institutionnels va représenter un nouveau seuil difficile qui est loin d'avoir encore été franchi de manière générale.

Par ailleurs, si le compte du secteur institutionnel « Ménages » a pu être établi globalement de manière assez satisfaisante à partir de la synthèse générale des comptes, sa décomposition éventuelle par catégorie de ménages va en revanche constituer un problème lancinant du fait de la difficulté de réconcilier les données d'enquêtes auprès des ménages, sources de nombreuses informations structurelles sur ceux-ci, et les données macroéconomiques provenant du reste des comptes<sup>14</sup>.

Mais, on l'a vu plus haut, de nouveaux problèmes sont venus, dans les dernières décennies, compliquer la représentation et la mesure de l'économie :

- l'importance croissante des actifs incorporels et leur place dans les actifs fixes accentuent considérablement les difficultés traditionnelles liés au développement des services

---

<sup>14</sup> Voir dans HCN (p.103-107) un rappel de l'expérience française ancienne tentée en particulier sur l'année 1956 de répartition du compte des ménages entre six catégories socioprofessionnelles : « une curiosité », « exceptionnelle, sinon unique, dans les services de CN » à l'époque commente l'encadré 15, p.104. Des travaux limités aux seules ressources du compte seront poursuivis jusqu'au milieu des années quatre-vingt (sur les revenus de 1979 en dernier lieu), puis abandonnés. Un nouveau programme pilote de bien plus grande envergure sera entrepris dans les premières années 2000 et portera ses premiers fruits à la veille des réflexions de la Commission Stiglitz, Sen, Fitoussi qui vont fortement insister sur ce thème de la répartition des revenus et des patrimoines.

- les bouleversements techniques dus aux nouvelles technologies de l'information et de la communication induisent des transformations structurelles dans les activités économiques ; pour certaines d'entre elles, l'économie numérique modifie le mode de fonctionnement (« *business model* ») des producteurs, leurs relations avec les utilisateurs, les modalités de leurs sources, directes ou indirectes, de revenus
- la globalisation de l'économie mondiale, l'importance croissante des groupes d'entreprises multinationales, le poids des économies émergentes, les changements drastiques dans la division internationale du travail, d'une part engendrent un dualisme croissant dans les économies nationales entre un segment essentiellement lié aux marchés domestiques et un segment tourné vers les marchés mondiaux, d'autre part compliquent pour ce second segment la mesure de la part des activités des groupes internationaux (et par ricochet des entreprises nationales) attribuable à chacun des pays dans lesquelles elles s'exercent ; l'analyse des chaînes de valeur ajoutée a pris une importance déterminante.

Il résulte de ces évolutions un double défi pour les statisticiens et la comptabilité nationale. D'une part on s'est demandé si la possibilité même d'établir des comptes pour chaque pays n'était pas menacée par la globalisation / mondialisation. D'autre part, des analystes avancent l'hypothèse selon laquelle la croissance de la production pourrait être fortement sous-estimée dans le contexte actuel du développement de l'économie numérique.

¥

¥ ¥

Ainsi, mesurer ce que la comptabilité nationale cherche à mesurer depuis les années quarante du siècle précédent est devenu beaucoup plus difficile.

Mais comme si cette constatation n'était pas déjà une source suffisante d'inquiétude, la pertinence de ce que la comptabilité nationale cherche à mesurer a tendu à être mise en question.

La comptabilité nationale a connu, à l'époque des « Trente glorieuses », une sorte d'âge d'or, ainsi que l'on a pu qualifier cette période. Le centrage des comptes nationaux sur le primat de la production et son rôle clef dans la structure comptable s'accordaient

bien avec le consensus social général sur l'objectif de recherche d'une croissance élevée. Le souci durablement dominant de maîtriser l'inflation conduisait d'autre part à privilégier la représentation des équilibres macroéconomiques de court / moyen terme. On attendait des comptes nationaux qu'ils fournissent une représentation d'ensemble des activités et des relations économiques dans le cadre d'économies nationales autonomes et jouent un rôle d'incitation initiale au développement d'un grand systèmes de statistiques économiques. A charge pour eux de passer ensuite le relais aux services et institutions spécialisés.

On savait bien, dès le début, qu'il faudrait un peu plus tard élaborer une représentation plus complète du circuit économique, analogue pour la nation à celle de la comptabilité privée pour les entreprises, c'est-à-dire qu'il faudrait introduire les stocks d'actifs et de passifs économiques. Cela ne voulait pas dire que l'on sous-estimait l'importance du développement du capital fixe productif, une des bases de la croissance ultérieure et qui apparaissait évidemment comme une des utilisations de l'épargne. Mais au fond, et dans les conditions d'alors d'une connaissance très approximative de l'état effectif du stock de capital fixe existant, essayer de mesurer la variation nette de ce stock grâce à l'estimation bien délicate des amortissements (qualifiés plutôt ensuite de consommation de capital fixe) n'apparaissait pas comme un objectif significatif pour la comptabilité nationale.

On a donc tendu, non seulement à privilégier, mais même à mettre un accent exclusif sur les mesures et analyses « brutes » de la production et des revenus.

Cette approche, qui a été souvent critiquée parce qu'elle inclut dans le « revenu » courant (pour des raisons à nouveau « utilitaires ») un élément qui, en toute rigueur, n'en fait pas partie, n'a en revanche pas gêné les chercheurs qui, à partir des années soixante, ont analysé les facteurs de la croissance et mesuré les variations de la productivité (notamment dans l'approche de la productivité globale des facteurs) dans le cadre d'une comptabilité de la croissance<sup>15</sup>. Le terme de comptabilité n'a pas été dépourvu d'équivoque, dans la mesure où ce cadre d'analyse qui retient des comptes nationaux leurs estimations de production (valeur ajoutée) constitue un schéma de travail autonome qui n'est pas intégré dans le système normalisé de comptabilité nationale. Son intégration éventuelle dans le système a fait l'objet d'un vif débat avec une conclusion ambiguë lors de la préparation du SCN 2008. C'est en tout cas dans ce

---

<sup>15</sup> Présentation succincte dans le chapitre 9 de HCN.

cadre d'analyse autonome que les travaux d'estimation du capital humain et du stock (net) de capital fixe ont été effectués.

Finalement donc ce choix de départ significatif en faveur du centrage des comptes sur les notions de production / produit / valeur ajoutée « brutes » n'a pas été remis en question et ces notions sont devenues d'un usage universel (le PIB en particulier, mais aussi le RNB ou l'épargne brute entre autres). A titre de complément empirique, il a été finalement recommandé par le SCN 1993 de joindre la valeur nette correspondante chaque fois qu'un solde comptable ou un agrégat brut apparaissait dans la publication des comptes.

Cependant cette communauté dans l'usage « utilitaire » de ces notions s'est accompagnée dès le début des années soixante-dix, lorsque les « trente glorieuses » touchaient à leur fin, d'un vif questionnement sur la pertinence même, pour l'analyse de l'évolution économique et sociale, du concept de production / consommation (et de sa mesure) qui est central dans la comptabilité nationale.

La question posée, qui a pris des formes diverses, peut être résumée ainsi : « l'évolution de la production ou de la consommation finale, telle que la définit et la mesure la comptabilité nationale traduit-elle une évolution du même ordre de grandeur du bien-être d'ensemble de la population ? ». Souvent liée à la critique de la société de consommation, fort vive au tournant des années soixante, elle traduit l'affaiblissement du consensus des décennies antérieures sur l'objectif de croissance économique lui-même, en cherchant à mettre plutôt l'accent sur une notion de développement comportant également des aspects plus qualitatifs.

Même si on peut évoquer dans ce contexte la conception qu'avait Kuznets de l'objectif que devait poursuivre selon lui le revenu national quant au champ couvert, la comptabilité nationale progressivement normalisée à partir des années quarante ne s'est pas posé la question formulée au § précédent.

Sur ce thème également, comme on l'a vu pour la définition de la production économique, elle a adopté une approche instrumentale qui, bien que traditionnelle, a été formulée de manière plus précise par la version 1993 du SCN. On trouve cela dans le chapitre IX qui présente le compte d'utilisation du revenu. Sa section B a pour titre « Dépenses, acquisitions et utilisations ».

Les dépenses se définissent comme la valeur des montants que les acheteurs paient, ou acceptent de payer, aux vendeurs en échange de biens ou de services que les vendeurs leur fournissent ou qu'ils fournissent à d'autres unités institutionnelles désignées par les acheteurs (§ 9.22).

### Les acquisitions

Les biens et les services sont acquis par les unités institutionnelles quand elles deviennent les nouveaux propriétaires des biens ou quand la prestation des services qui leur sont fournis est achevée (§ 9.32).

### Les utilisations

Les biens et services sont utilisés quand les unités institutionnelles les emploient dans un processus de production ou pour la satisfaction directe de besoins humains (§ 9.35).

En pratique, pour ce qui concerne la consommation finale des ménages, la comptabilité nationale mesure les dépenses et les acquisitions (§ 9.40), et ne va pas au-delà. Passer du moment des acquisitions à celui des utilisations supposerait un jeu de variations de stocks et de formation / consommation progressive des biens durables de consommation (seule exception, on l'a vu : les logements).

Mais, au-delà de cette question de structure comptable et de répartition temporelle, le point essentiel est que la comptabilité nationale ne cherche pas à mesurer ce qui peut résulter pour les populations des utilisations effectives des biens et services qui sont acquis.

S'en tenant aux valeurs de transaction, le revenu ou la consommation des ménages mesure le niveau de vie au sens courant de la statistique économique et sociale, c'est-à-dire l'ensemble des biens et services (au sens courant de ces termes dans la vie économique) qui sont disponibles (acquis au sens du § 9.32 ci-dessus) pour la satisfaction de leurs besoins par les ménages globalement ou mieux par catégorie de ménages (la difficulté de l'établissement des comptes par catégorie de ménages a été soulignée plus haut).

Mais la comptabilité nationale ne prétend pas mesurer les satisfactions elles-mêmes ni leur variation. Elle ne cherche pas à interpréter la variation des valeurs de transaction en termes de variation d'un substrat tel que l'utilité / le bien-être qu'analyse la théorie

microéconomique des comportements des consommateurs et de leurs choix d'affectation de leur revenu.

En vérité, la comptabilité nationale en a débattu, et en termes savants, en quelque sorte avant sa naissance proprement dite, en particulier avec la discussion initiée par John Hicks en 1940 (reprenant le débat ouvert par Pigou), avec son article dans la revue *Economica* de mai 1940 « *The Valuation of the Social Income* » sur la base du cadre conceptuel de la théorie néo-classique, et les débats entre économistes qui vont s'ensuivre, (la fameuse discussion d'*Economica*). Ces discussions théoriques sur une démonstration rigoureuse de la relation entre la variation du revenu national en termes réels et la variation du bien-être économique de la société se terminera de facto par une sorte de « *non possumus* »<sup>16</sup>. Cette limitation va chagriner manifestement nombre d'économistes intéressés par la mesure du bien-être et sera source de tensions. Il est vrai, d'autre part, qu'elle laisse ainsi dans un certain flou théorique la signification de la notion de variation de volume que la comptabilité nationale mesure<sup>17</sup>.

Dans ce contexte, il est intéressant de mentionner au passage le titre donné par l'historien canadien, extérieur au domaine de la statistique, Duncan McDowall qui a été chargé par Statistique Canada de préparer une histoire des comptes nationaux au Canada. Son très riche et fort intéressant ouvrage publié en 2008 est intitulé « La somme des satisfactions » avec en sous-titre « Le Canada à l'ère des comptes nationaux ».

Ce titre fait évidemment sursauter ! Il s'éclaire par une des deux citations placés en exergue de l'ouvrage :

« En bref, le revenu national est l'agrégat des revenus reçus par l'ensemble des citoyens du pays et dont ils peuvent disposer pour la consommation et de nouveaux investissements nets pendant une période donnée, habituellement un an. Dans son sens le plus général et le plus logique, cet agrégat est la somme des satisfactions dues à la production et au stock de richesse existant. Toutefois, la satisfaction est une notion psychique qu'on ne peut exprimer en termes quantitatifs. Pour des raisons pratiques, on mesure donc les revenus en espèces ou les biens et services qui procurent la satisfaction, plutôt que la satisfaction elle-même. » (John J. Deutsch, Banque du Canada, « *The National Income* », *The Canadian Banker* (1941).

<sup>16</sup> Une présentation succincte de la discussion théorique rappelée dans ce § est effectuée dans la première partie du chapitre 7 de HCN (« Production, valeur, bien-être. B. Comptabilité nationale et bien-être »), pp. 346-353.

<sup>17</sup> La signification de la notion de variation de « volume », que s'attache à mesurer la comptabilité nationale, a fait l'objet d'un commentaire synthétique dans le texte de « Perspective » qui figure à la fin du chapitre 9 (« Valeur, volume, prix ») de HCN (voir « Qu'est-ce que le « volume » ? », pp.512-516).

Étonnante citation en effet ! quasi-contemporaine du début de la discussion d'*Economica*. Je n'avais jamais rencontré une formulation aussi directe, et elle date de trois-quarts de siècles..., de ce que serait, pour certains interlocuteurs, une sorte de mesure idéale immanente visée par le principal agrégat (revenu à l'époque, production plus tard) de la comptabilité nationale, manifestement dérivée d'une interprétation immédiate directe de la théorie économique. Derrière le « donc...plutôt que... » va s'ouvrir au cours du temps un abîme d'interrogations. Replacée dans la problématique de Hicks 1940, la question est précisément de savoir à quelles conditions la variation du revenu national (agrégation des biens et services qui procurent la satisfaction) « en termes réels » pourrait s'interpréter effectivement comme une variation du bien-être économique de la société dans son ensemble, une question qui relève donc du champ de l'interprétation, non de celui de l'observation.

Plus tard, disons dans les années quatre-vingts, la question va se trouver posée de savoir si tout le revenu vient de la production comme semble le montrer la séquence des comptes orientée du système normalisé (en fait on peut considérer qu'il existe une exception ou quasi-exception à cette relation en ce qui concerne les intérêts<sup>18</sup>) ou s'il ne conviendrait pas de considérer certains gains ou pertes réels de détention (c'est-à-dire au-delà de la variation du niveau général des prix) de certains actifs patrimoniaux, au moins s'ils sont réalisés, comme représentant du revenu, au lieu de les traiter comme des « autres changements d'actifs » ainsi qu'ils le sont aujourd'hui dans les comptes d'accumulation.

Le rôle des marchés financiers et le développement des patrimoines mobiliers d'une part, l'importance des plus-values immobilières d'autre part sont à l'origine d'un débat devenu récurrent sur les « plus ou moins-values en capital » qui appelle probablement une solution de compromis.

En fait une réflexion d'ensemble apparaît nécessaire sur le compte des autres changements d'actifs dans son ensemble. Ce compte a été créé lors du bouclage du système de comptes effectué par le SCN 1993 avec l'introduction des comptes de patrimoine. Il couvre des phénomènes très divers.

---

<sup>18</sup> Il s'agit des intérêts « purs », c'est-à-dire hors la composante des intérêts bruts qui peut correspondre à la rémunération indirecte de services d'intermédiation financière. Ces intérêts « purs » sont enregistrés dans les comptes de revenu du système. Entendu ainsi, l'intérêt rémunère le fait qu'une somme d'argent a été mise à la disposition d'un débiteur par un créancier. Il n'est pas considéré par le système des comptes comme le paiement d'un service au sens ordinaire du terme, mais comme une catégorie sui generis de revenu primaire, positif pour le créancier, négatif pour le débiteur.

Plusieurs aspects sont à considérer.

1. Lié au traitement des plus ou moins-values de détention, évoquée dans le § précédent, un problème complexe se pose à propos de la nature de ce que recouvre la variation des prix relatifs de certains actifs patrimoniaux. La question porte surtout sur l'interprétation de la variation des prix de marché des actions : faut-il considérer que cette variation reflète une variation de valeur réelle de l'entreprise concernée qui résulte de son activité pendant la période, mais qui soit n'a pas fait l'objet d'une distribution du bénéfice constaté aux détenteurs des actions, soit anticipe les bénéfices attendus dans l'avenir (proche) ? Faut-il alors inclure cette valeur dans le revenu des actionnaires et la faire réinvestir par ceux-ci dans la même période ? On voit qu'à la limite la valeur nette d'une société serait toujours nulle et la valeur d'ensemble des actifs nets des sociétés (au sens comptable habituel, évaluée par leur capitalisation boursière), serait incluse dans le patrimoine économique de leurs actionnaires.

Mais l'existence des phénomènes spéculatifs, et en particulier celle des bulles financières, pose question.

2. Aux problèmes d'estimations près, l'enregistrement dans ce compte des conséquences sur la valeur des actifs ou passifs économiques de causes extra-économiques (catastrophes naturelles ou technologiques, événements politiques) ne pose pas de question de principe.

3. Bien plus problématique en revanche apparaît la partie du compte des autres changements de volume des actifs qui reprend, en principe (il n'est pas sûr qu'elle ait été mise en pratique de manière significative), certains mouvements entre l'économie et la nature. Il s'agissait pour le SCN 1993 de prévoir la comptabilisation de flux dus au fait que des éléments d'actifs naturels non produits (c'est-à-dire non cultivés) se trouvaient circonstanciellement concernés par des activités économiques et considérés alors comme des actifs économiques au sens du Système. Ainsi en était-il de la découverte, puis de l'épuisement progressif de gisements exploitables de ressources non renouvelables du sous-sol.

Cette partie de la séquence des comptes du SCN 1993 tenait compte a minima des réflexions de la décennie précédente qui, à la suite des préoccupations environnementales croissantes, ont conduit à la publication par les Nations-Unies, en 1993 également, d'une version intérimaire d'un manuel de « Comptabilité économique

et environnementale intégrée » considérée comme un système satellite du SCN (connu sous son sigle en anglais de « SEEA 1993 »).

Mais la question des relations entre l'économie et la nature est devenue depuis une préoccupation essentielle des sociétés humaines à l'échelle mondiale.

Trois types de problèmes sont posés.

Le premier, déjà considérable, vise l'influence des activités économiques sur l'état (quantitatif et qualitatif) des actifs naturels.

Le second, de plus vaste ampleur, concerne le rôle joué par les actifs naturels dans les processus de production et de consommation et une éventuelle comptabilité du patrimoine naturel en tant que tel.

Le troisième enfin, crucial, soulève la vaste question générale de la durabilité / soutenabilité du développement économique et social de la planète dans un monde dont les ressources naturelles, ont une capacité de régénération qui, lorsqu'elle existe, n'est pas illimitée.

Ces questions interpellent les sociétés dans leur ensemble et cela d'autant plus qu'en particulier depuis la grande crise financière de 2008 les préoccupations économiques et sociales « traditionnelles », si l'on peut dire, traversent elles-mêmes une phase critique qui n'en a pas réduit l'intensité (sous-emploi élevé, inégalités accrues, déflation menaçante, doutes sur les potentialités de la croissance).

Dans un tel contexte, la comptabilité nationale (plus généralement en fait les systèmes d'informations des divers domaines) traverse une période de crise latente. On lui demande en général de continuer à faire ce qu'elle sait faire, mais qui est devenu par certains côtés plus difficile à faire, mais aussi de faire plus pour tenir compte des demandes qui naissent des nouvelles problématiques de la société autour du thème général du développement durable.

Les débats vont se trouver compliqués du fait que les connaissances sur la comptabilité nationale sont souvent peu profondes, en dehors d'un cercle étroit de spécialistes, par rapport à ce qu'elles étaient dans les années soixante-dix / quatre-vingts.

Il est vrai que le développement du système normalisé international pour mieux couvrir son objet et s'adapter aux évolutions du monde économique en a accru la complexité (même si le SEC a continué à faire un effort de clarté rédactionnelle) et on ne peut guère espérer que beaucoup d'utilisateurs des résultats des comptes en aient vraiment pénétré les arcanes.

Dans le même temps la place de l'enseignement de la comptabilité nationale s'est réduite dans le cursus des études économiques à l'université et les journalistes sont soumis aux fortes pressions de l'actualité.

Mais surtout l'analyse économique théorique s'est beaucoup développée au cours des dernières décennies sur les préoccupations liées à l'évolution des niveaux de vie et de la qualité de vie des populations et sur les questions environnementales et le développement durable au sens large.

Implicitement la question des relations entre la comptabilité nationale axée sur l'observation et les mesures effectives et l'analyse théorique plus ouverte à la sophistication est devenue cruciale, alors que cette dernière était peu exigeante vis-à-vis des comptes nationaux dans les décennies de reconstruction et de croissance rapide d'après-guerre.

Tant que le système de comptabilité nationale était resté incomplet, sans inclure les comptes de patrimoine économique, pendant presque un demi-siècle après la fin de la guerre, les tensions avaient pu rester latentes, comme elles l'ont été entre la prédominance de l'objectif de croissance des « trente glorieuses » et les préoccupations sociétales plus vastes et plus diversifiées des décennies suivantes.

Une fois l'ambition du bouclage comptable et conceptuel du système affirmée et le primat de la production relativisé, ne fût-ce que comme résultante de l'accumulation des patrimoines, les interrogations latentes ne pouvaient plus rester estompées.

La relation production / revenu et la relation capital / revenu (celle-ci dans la ligne de plus en plus évoquée du Hicks de *Value and capital* de 1939) devaient toutes les deux être prises au sérieux, non sans complexités pour l'analyse théorique, ni sans complications pour l'observation et la mesure.

Ainsi, pendant que la comptabilité nationale invoque ses limites, beaucoup d'utilisateurs voudraient qu'elle mesure effectivement ce que la théorie préconise, ce que les décideurs demandent et ce que l'opinion éclairée voudrait connaître.

Mais les leçons qu'il conviendrait de tirer de ces difficultés (et donc les solutions qu'il faudrait imaginer) pour le système de comptabilité nationale et pour le système d'information dans son ensemble afin de répondre à des questions légitimes ne vont pas de soi.

Que peut-on essayer de faire dans le système central normalisé intégré lui-même ? Ou bien dans des élaborations satellites des comptes nationaux ? Ou encore dans d'autres parties des systèmes d'informations ? Comment articuler tout cela d'une manière intelligible pour les utilisateurs ? Et du coup comment limiter autant que possible les débats mal étayés et les attentes infondées ?

Quelles leçons donc ? Telle est la question posée à cet essai de bilan des heures et des déboires de la comptabilité nationale.